



Le CTF organise Les 25 et 26 septembre 2021

SON CLASSIQUE . . . 600 m



LONG RANGE TROPHY

EN UNE SEULE MANCHE . .

ET TROIS CATEGORIES DE TIR . . .

1 - Arme à visée optique catégorie BENCH REST : tir sur table B. R. avec bipied + appuis arrière au choix

2 - Arme à visée optique catégorie BENCH REST : tir sur table B. R. avec trépied + appuis arrière au choix

3 - Arme à visée optique catégorie SHARPSHOOTER: tir couché sur appui bipied, pour cette catégorie , aucun appuis arrières n'est autorisés , seul la main non gantée est autorisée.

Calibres : le calibre 338 ou supérieur interdit

Cibles : cible ISSF 300 M avec centre blanc diamètre 100 mm. (Sius T bar)

Le concours est ouvert à tous les possesseurs d'une affiliation 2021 et d'un extrait de casier judiciaire valable à fournir le jour du concours ainsi que les autorisations originales des armes utilisées.

MATCH :

Installations du tireur : 10 minutes.

Essais : 10 minutes, nombre de coups illimités.

Match : CATEGORIES BENCH REST et SHARPSHOOTER : 30 BALLES EN 30 MINUTES.

Libération du pas de tir : 5 minutes.

Les tireurs ne peuvent en aucun cas toucher les scius, seul les commissaires présent sur stand sont autorisés à le faire.

Les essais et le tir du concours sont réalisés sur le grand visuel du scius.

Le tireur ne peut pas utiliser le mode zoom afin de voir uniquement les zones des points plus élevées.

(Un visuel qui rentre a la table de correction en mode zoom sera automatiquement écarté et déclassé)

Pour son concours le tireur: dispose de 30 cartouches à placer dans un ravier fournis et le solde de ses cartouches est hors de portée.

Si une cartouche ne pouvait être tirée, à la fin de son concours il le fait constater au commissaire présent qui l'autorise à reprendre le nombre de cartouches nécessaires afin d'obtenir ses 30 tirs.

Pendant le concours le R.O.I et les mesures spéciales Covid sont d'application.

Responsabilités :

Par leur inscription au concours, chaque tireur reconnaît avoir pris connaissance du règlement.

- Tout tireur ayant réservé et non présent le jour du concours, sera facturé lors de sa visite suivante, si il n'a pas prit la peine de décommander.

RAPPEL : SECURITE GENERALE

1. Le règlement d'ordre intérieur du CTF, les ordres permanents du camp Roi Albert ainsi que la réglementation en vigueur sont de strictes applications.
2. L'accès au pas de tir pendant le concours est réservés aux responsables du club ainsi que les compétiteurs désignés, les autres compétiteurs et les spectateurs se tiennent en dehors du stand et n'entravent pas le bon déroulement du concours.
3. Le transport des armes se fait dans une housse ou une valise et l'arme est sécurisée.
4. Le commissaire de tir désigne la ligne de tir, explicite le déroulement du concours et sur son injonction le tireur installera son matériel et son arme dans le stricte respect des principes de bases de la manipulation d'une arme.
5. Si un tireur est confronté à une difficulté technique ou autre il lève le bras et attend l'arrivée du commissaire de tir.
6. Quand le tireur a terminé son tir il rend son arme inopérante (retrait du chargeur, pièces mobiles bloquées vers l'arrière qui permet de vérifier la vacuité de la chambre), se place en retrait d'un mètre de son arme et attend en silence la fin du concours.
7. Sur injonction du commissaire de tir le tireur pourra ranger son matériel et son arme.
8. Le commissaire de tir est seul habilité à prendre toutes les mesures qu'il juge indispensables pour la sécurité et le bon déroulement du concours.
9. Le non respect des règles précitées ainsi que les injonctions des commissaires et/ou des administrateurs sur et en dehors des stands sera sanctionné par l'arrêt du concours et éventuellement par le renvoi du concurrent des installations du CTF et ce sans remboursement de l'inscription.

Inscription au concours : reservations.ctf@gmail.com

Participation : 10 Euros.

Bon amusement et bon tir.

Pour le Comité :

L'Hoest Yves

Planchon Michel